

ANIMATIONS DE NOEL

Marché de Noël

Samedi 12 décembre de 14h à 20h

et dimanche 13 décembre 2009 de 13h à 19h

Vous trouverez sur place de nombreux stands, l'âne "Charele", la maison du Père Noël où vous pourrez déposer vos dessins pour le concours, la chorale Sainte Cécile lors de l'inauguration le samedi à 17h, une petite restauration au foyer protestant, la marche aux Flambeaux le samedi vers 18h et la Société de Musique le samedi vers 18h45.

Le tout dans une ambiance chaleureuse.

Film "tendre passé"

Serge SCHLEIFFER présente le film «tendre passé», le **vendredi 18 décembre à 20h** au Centre Culturel.

Suite à la découverte de sa vieille locomotive, Papy Jo confortablement installé dans son fauteuil raconte à son chien et, avec beaucoup d'émotion, quelques passages de sa vie en 1934.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB D'ECHECS

Avec 70 membres, le club d'échecs de Mundolsheim alignera cette année 7 équipes qui évolueront de la Nationale II, à la Nationale IV Jeunes.

Après 3 matches, l'équipe fanion occupe le milieu de son championnat. Les résultats des derbys face à Mulhouse et Colmar en décembre, permettront de faire un premier point à la mi-championnat.

Fin Septembre, le club a organisé le 1^{er} tour des pré-départementaux jeunes, pour les qualifications aux championnats d'Alsace. Cent

En effet, c'était le soir de Noël de cette année là, alors qu'il avait 8 ans, que le Hans Trap lui offrait une magnifique locomotive à vapeur.....

Spectacle "la reine des neiges"

On raconte, qu'il y a bien longtemps, au pays de Norvège, Kay, un petit garçon fut enlevé par la Reine des Neiges.

Captif dans le palais de glace il oublia ses souvenirs d'enfance. Gerda, son amie, partit à sa recherche dans une longue quête, bravant de nombreux dangers et par la force de son amour, délivra le petit garçon. Tous deux s'en retournèrent au pays bienheureux de leur enfance.

Cette longue histoire est racontée sous forme de tableaux narratifs et sonores, illustrée par la musique étrange du Cristal Baschet.

Elle s'adresse à tout public, aux enfants ainsi qu'aux adultes.

Lundi 21 décembre à 10h30
au Centre Culturel (entrée libre).

joueurs sont venus disputer leurs places. Sur les 5 mundolsheimois engagés, 3 ont été qualifiés pour le tour suivant.

Le 5^{ème} Tournoi international d'échecs de Mundolsheim aura lieu du 27 au 30 Décembre au Centre Culturel.

Frédéric ROOS, Président
roos.frederic@noos.fr

PAROISSE PROTESTANTE

Contrairement à ce qui est indiqué dans "l'ami" la veillée de Noël aura lieu comme à l'accoutumée le 24 décembre 2009 à 18h.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DECEMBRE 2009

Judi	3	20h	Rencontre du club philatélique - Villa Ravel
	Les 12 et 13		Marché de Noël - Vieux village
Dimanche	13		Fête de Noël des aînés - Centre Culturel
Mardi	15	20h	Conférence-débat sur le climat - Centre Culturel
Judi	17	17h30-20h30	Collecte de sang - Centre Culturel
Vendredi	18	20h	Projection d'un film de Noël - Centre Culturel
Lundi	21	10h30	Spectacle "reine des neiges" - Centre Culturel
	Du 27 au 30		Tournoi international d'échecs - Centre Culturel
Judi	31		Bal de la Saint Sylvestre - Centre Culturel

Mundolsheim

>> infos

Le mensuel

Novembre 2009

Directeur de la publication : Norbert REINHARDT

Rédaction, conception et réalisation : Mairie de Mundolsheim - Tél. 03.88.20.01.70

Bulletin tiré à 2500 exemplaires

Dépôt légal : novembre 2009



MAIRIE INFOS

DECHET TRI - POINT BLEU

lundi 14 décembre 2009 de 11h à 19h

Rue des Floralies

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte spéciale des objets encombrants d'origine ménagère aura lieu :

Pour le secteur A :

(quartiers situés à l'est de la Souffel ainsi que les rues de la Souffel, rue de Strasbourg, rue des Terrasses)

Mercredi 6 janvier 2010

Pour le secteur B :

(quartiers situés à l'ouest de la Souffel)

Jeudi 7 janvier 2010

CHIENS DANGEREUX

Permis de détention de chiens obligatoire avant le 31 décembre 2009

La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, rend obligatoire l'obtention d'un permis de détention pour les propriétaires des chiens de première et de deuxième catégorie de plus d'un an. Ce permis est **délivré par le maire du lieu de résidence** du

propriétaire ou détenteur du chien et se substitue à l'actuelle déclaration faite en mairie. Il **doit être obtenu avant le 31 décembre 2009.**

La délivrance du permis de détention définitif est subordonnée à la production des documents justifiant :

- de l'identification et de la vaccination antirabique du chien ;
- d'une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou détenteur ;
- de la stérilisation de l'animal pour les chiens de la première catégorie ;
- de l'évaluation comportementale du chien ;
- d'une **attestation d'aptitude** ;

L'attestation d'aptitude est délivrée par un formateur habilité à l'issue d'une journée de formation obligatoire.

La liste des formateurs habilités du Bas-Rhin :

MICHAUX Jean-Michel	01 .43.62.67.82
FOESSEL Philippe	06.31.94.48.39
DUCRET Sylvie	06.62.76.94.91
FREY Alain	03.88.01.99.20
WEBER Patrick	06.11.98.26.40
VAN-MAURICK Jérôme	06.66.42.39.54

Une journée d'information sur ces formations aura lieu le **vendredi 4 décembre 2009** à partir de 8h au sous-sol du Centre Culturel.

DENEIGEMENT

Selon les articles 1 et 2 de l'arrêté municipal n°P2/2005, est décidé ce qui suit :

En cas de neige et de verglas, et pour prévenir tout accident, les propriétaires ou locataires principaux d'immeubles bâtis ou de terrains nus bordant un trottoir, sont tenus de les dégager des masses de neige ou de prendre les mesures nécessaires pour permettre la circulation des piétons en toute sécurité (sablage). L'épandage de sel est interdit sur les terre-pleins, places et trottoirs plantés d'arbres.

La neige pourra être mise en tas en prenant soin de ne pas l'empiler sur les hydrants et de ne la jeter en aucun cas sur la chaussée.

Il est précisé que les stipulations de l'article 1, à savoir la création d'un passage pour piétons, s'appliquent aussi bien aux voies dépourvues de trottoirs ; le déneigement et l'épandage de sable ou de sel doivent être effectués sur une largeur de 80 cm sur l'aire de la chaussée bordant l'immeuble considéré, bâti ou non bâti.

ORDURES MENAGERES

En raison de Noël et de la Saint Etienne, la collecte du mardi 22 décembre est **avancée au lundi 21 décembre 2009**.

FERMETURES DE FIN D'ANNEE

En raison des congés de fin d'année,

- le service petite enfance sera fermé du 23 décembre au 31 décembre 2009.
- le service enfance sera fermé du 24 décembre à 12h30 jusqu'au 31 décembre 2009 inclus.
- la mairie sera fermée les 24 et 31 décembre après-midi.
- la bibliothèque sera fermée du 25 décembre 2009 au 4 janvier 2010 inclus.

AGENDA 21

Participation à la préservation des terres nourricières et à l'activité des paysans à côté de chez soi

Pourquoi ?

- 30% des terres arables de la planète ont été stérilisées depuis les années 70
- 30% sont aujourd'hui dévolus à la culture céréalière destinée à l'élevage
- une grande part restante pourrait être reconvertie pour produire des agrocarburants ou des vêtements

- les énergies fossiles permettant à des milliers de kilomètres se raréfient de façon drastique.

Le capital permettant aux humains de se nourrir se réduit donc, tandis que la population ne cesse de croître et que les contraintes énergétiques se complexifient. Une grave crise alimentaire pourrait éclater dans le futur.

Il est donc très important de protéger ou de recréer des exploitations agricoles destinées à nourrir les populations là où elles vivent.

Or, une exploitation agricole disparaît toutes les 20 minutes en France.

Comment ?

Acheter auprès de producteurs locaux ou produire soi-même peut y contribuer.

De multiples possibilités s'offrent maintenant à nous : paniers (AMAP, Jardins de Cocagne...), marchés, producteurs qui vendent à la ferme, biocoop... En rencontrant directement le producteur, nous connaissons l'origine de nos produits.

Exemple qui marche ? Le système des AMAP (paniers de légumes) permet environ à 10 000 paysans de s'installer tous les ans sur de petites exploitations respectueuses de l'environnement.

A Mundolsheim, l'association des Jardins Familiaux permet de louer pour une somme modique un jardin, de produire soi-même et ainsi créer cette relation directe producteur - consommateur tant souhaitée actuellement. N'hésitez pas à la contacter .

Autre action allant dans ce sens : nous allons démarrer en Janvier 2010 la distribution de fruits dans les écoles.

On rappelle que les fruits et légumes, c'est excellent pour la santé humaine (moins de maladie...) permettant de maintenir la forme physique et mentale.

Le programme est financé à hauteur de 51% par l'Union européenne pour les collectivités locales qui s'engagent. En 2008, 92 000 enfants de 556 écoles en avaient bénéficié. A la rentrée 2009, 360 000 enfants de plus de 1 000 écoles étaient déjà inscrits en France. Les enfants des écoles de Mundolsheim s'y rajoutent dans un mois.

Pour la commission EDD,
Jean-Marie Schmidlin, Adjoint au Maire

CONFERENCE DEBAT

Réchauffement climatique : comment faire face?

Conférence-débat proposée par l'association Strasbourg Initiation Nature et Environnement et ses partenaires.

Nous vous invitons à participer à cette conférence, qui apportera à tous des informations simples et concrètes sur l'évolution du climat, et sur la mise en place d'un plan climat de territoire à l'échelle de la C.U.S. Le débat qui suivra amènera la commune et ses habitants à réfléchir et à s'exprimer sur des idées et des actions à mettre en place pour tenter de limiter le réchauffement climatique.

**Rendez-vous au Centre Culturel
le mardi 15 décembre 2009 à 20h.**

OFFRE D'EMPLOI

La commune recrute pour l'Espace Jeunes à compter du 1^{er} janvier 2010

**1 adjoint d'animation 2^{ème} classe
ou animateur**

agent contractuel (6 mois renouvelables) pouvant évoluer vers un emploi statutaire ou agent fonctionnaire

Poste à temps complet

Missions :

- animer un groupe de jeunes en collaboration avec la structure Planète Jeunes (11 à 14 ans),
- mettre en place des animations pour le public de 14 à 18 ans,
- monter des projets en direction des jeunes,
- dans le cadre du Contrat Territorial pour la

CONCOURS DES DECORS ET DES ILLUMINATIONS DE NOEL

La commission "fleurissement et illumination" vous invite à participer au concours des décors de Noël. N'hésitez pas à décorer vos maisons, jardins, balcons, fenêtres pour embellir la commune. Pour 2009, nous vous proposons un concours «blanc» (votre décoration sera basée en majorité sur le blanc) et un concours «libre» (vous faites selon votre inspiration...).

Mais ATTENTION ! Travaillez dans le plus strict respect des règles de sécurité.

Pour vous inscrire, veuillez compléter le bulletin de participation ci-dessous et le déposer à la mairie **avant le 14 décembre 2009**.

Nom - Prénom ou Commerce :

Adresse (si vous êtes en immeuble collectif, indiquez le et précisez où se trouve l'espace décoré):

participe au concours et souhaite le passage du jury dans la catégorie:

Concours blanc

Concours libre

Jeunesse, développer en partenariat avec la municipalité et les acteurs de la vie locale, des actions à destination des jeunes de 10 à 25 ans,

- garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes

Compétences :

- autonomie et esprit d'équipe
- rigueur et créativité
- facilité de communication
- connaissances multimédia-informatique
- valeurs éducatives
- expérience souhaitée dans un poste similaire

Diplômes BAFA minimum
BAFD de préférence

Rémunération statutaire, 13^{ème} mois, régime indemnitaire

Lettre de motivation et C V à adresser à Monsieur le Maire

24 rue du Général Leclerc
67450 Mundolsheim

PERMANENCE JURIDIQUE

Il n'y a plus de rendez-vous disponible pour la prochaine permanence du **Vendredi 4 décembre 2009**.

HORAIRES DE TRAIN

A partir du 13 décembre, quelques ajustements horaires entreront en vigueur sur le trajet Strasbourg - Mundolsheim (et retour).

Les nouveaux horaires sont disponibles en mairie, sur le site internet de la commune, sur le site SNCF et sur <http://entraimundo.unblog.fr>.

